

DISPOSITIONS RELATIVES A L'ATTRIBUTION DES SIEGES ET A LA PRISE DE PAROLE

Cette Conférence rassemble les Présidents des parlements des États membres du Conseil de l'Europe ainsi que ceux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, du Parlement européen et d'autres assemblées interparlementaires.

Seuls les Présidents auront la parole, y compris les observateurs. Conformément à la pratique établie, la durée de chaque intervention orale sera limitée à cinq minutes pour permettre à tous ceux qui le souhaitent d'intervenir.

Les Présidents des parlements jouissant du statut d'observateur auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (ceux du Canada, d'Israël et du Mexique) ou du statut de partenaire pour la démocratie (Maroc, Autorité nationale palestinienne), ainsi que leurs homologues de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (OSCE/AP), de l'Union Interparlementaire (UIP), de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN/AP), de l'Assemblée interparlementaire de la Communauté des États Indépendants (CEI), du Conseil nordique, de l'Assemblée parlementaire de la Coopération économique de la mer Noire (PABSEC), de l'Assemblée du Benelux, de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), de l'Union pour la Méditerranée (UPM), de la Conférence des parlementaires de la Mer Baltique (BSPC) et du parlement panafricain sont invités à la Conférence en tant qu'observateurs. Les Présidents des parlements de l'Algérie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan, de la Tunisie et du Turkménistan sont également associés à cette Conférence.

L'interprétation simultanée sera assurée dans les cinq langues de travail de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe : anglais, français, allemand, italien et russe.

Les délégations souhaitant faire une déclaration écrite sur une partie ou la totalité des thèmes de discussion pourront adresser leur texte de trois à cinq pages (en français ou anglais) au secrétariat de la Conférence avant le **9 septembre 2012** (sap.paceconference2012@coe.int), de préférence sous forme électronique (au format Word).

Dans l'hémicycle, des sièges seront réservés aux délégations nationales selon la formule suivante : trois sièges pour les parlements monocaméraux et six pour les parlements bicaméraux. Si les délégations comprennent – comme cela serait souhaitable – les Présidents des délégations nationales auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, un siège de plus pourra leur être réservé sur simple demande préalable au secrétariat. Toutes les autres délégations se verront attribuer trois sièges.

BADGES

GOLD / OR

Speaker or Vice-Speaker of Parliament /
Président ou Vice-président du Parlement

SILVER / ARGENT

Secretary General or Deputy Secretary General of Parliament /
Secrétaire Général ou Secrétaire général adjoint du parlement

RED / ROUGE

Members of Parliament /
Parlementaires

GREEN / VERT

Members of the delegation /
Membres de la délégation

WHITE / BLANC

Technical services (interpreters, security officers, journalists,
photographers... etc.) /
*Services techniques (interprètes, agents de sécurité, journalistes,
photographes... etc.)*

BLUE / BLEU

Staff of PACE
Agent(e)s de l'APCE

27.02.2012

HOTELS / HÔTELS

1. 286 rooms have been blocked in several hotels in Strasbourg listed below.
2. Participants are kindly requested to book their rooms directly with the hotels.
3. Please mention "**Conference of Presidents of Parliament**" when booking your room.
4. Bookings should be made **by 15 June 2012**. After that date, rooms cannot be guaranteed.

1. 286 chambres ont été pré-réservées dans plusieurs hôtels de Strasbourg indiqués ci-dessous.
2. Les participants sont invités à faire leurs réservations directement auprès des hôtels.
3. Veuillez mentionner « **Conférence des Présidents de parlement** » en effectuant la réservation.
4. Les réservations doivent être faites **avant le 15 juin 2012**. Il est impossible de garantir des chambres au-delà de cette date.

Strasbourg – 20-21.09.2012						
HOTEL	Single rooms	Price €*	Suites	Price €*	Contact	E-mail
Sofitel 4*	20	194	10	244	+33(0)3 88 15 4915 4 place Saint Pierre le Jeune	H0568@sofitel.com
Hilton 4*	100	205	4	405	+33(0)3 88 37 1010 Av Herrenschmidt	info@hilton-strasbourg.com
Regent Petite France 4*	10	350/ 370	7	430/ 450	+33(0)3 88 76 4343 5 rue des Moulins	rpf@regent-hotels.com
Cour du Corbeau 4*	20	350/ 370	8	400/ 420	+33(0)3 90 00 2626 6-8 rue des Couples	info@cour-corbeau.com
Jean-Sebastien Bach 4*	40	170			+33(0)3 90 41 3000 6 bld Jean Sébastien Bach	jsbach2@wanadoo.fr
Hannong 3*	30	145			+33(0)3 88 32 1622 15 rue du 22 Novembre	info@hotel-hannong.com
Beaucour 3*	16	131			+33(0)3 88 76 7200 5 rue des Bouchers	info@hotel-beaucour.com
Monopole Metropole 3*	30	160/ 200			+33(0)3 88 32 8255 16 rue Kuhn	infos@bw-monopole.com
Cathedrale 3*	20	140/ 200			+33(0)3 88 23 2800 12 place de la Cathédrale	booking@hotel-cathedrale.fr

* Breakfast is included in the price / Le petit-déjeuner est inclus dans le prix.



European Conference of
Presidents of Parliament
Strasbourg, 20-21 September 2012

Conférence européenne des
Présidents de Parlement
Strasbourg, 20 - 21 septembre 2012



Guide d'informations pratiques

Table des matières

	Page
1. Introduction	1
2. Message du Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	2
3. Lieu et secrétariat de la Conférence	4
4. Informations pratiques	5
5. Numéros de téléphone utiles.....	10
6. Missions permanentes auprès du Conseil de l'Europe	11
7. Missions diplomatiques des pays dont les parlements ont le statut d'observateur ou de partenaire pour la démocratie auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	17
8. Bureaux des délégations parlementaires	18

1. Introduction

La prochaine Conférence des Présidents de Parlement se tiendra au siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, France, les 20 et 21 septembre 2012.

La conférence rassemble les Présidents des parlements des 47 États membres du Conseil de l'Europe, les parlements jouissant des statuts d'observateur et de partenaire pour la démocratie auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ainsi que ceux des assemblées parlementaires internationales. Les Parlements d'Asie centrale et du Maghreb sont également associés.

La conférence portera sur trois grandes questions d'actualité :

- Avenir de la Cour européenne des droits de l'homme : rôle des parlements nationaux ;
- La démocratie représentative est-elle en crise ? Défis pour les parlements nationaux ;
- Révolutions arabes : défis et perspectives.

2. Message du Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Les 20-21 septembre 2012, les Présidents des parlements des 47 pays membres du Conseil de l'Europe, des parlements observateurs, des partenaires pour la démocratie et ceux d'autres pays du voisinage, ainsi que des assemblées parlementaires internationales, se réuniront à Strasbourg pour leur rencontre biennale destinée à discuter de grands sujets d'actualité qui affectent nos sociétés.

En premier lieu, nous examinerons le rôle des parlements nationaux dans l'avenir de la Cour européenne de droits de l'homme. Nous nous pencherons ensuite sur la question « La démocratie représentative est-elle en crise ? », et nous débattrons des défis et des perspectives des révolutions arabes.

La Cour européenne a énormément fait avancer les droits de l'homme en Europe et au-delà au cours des 60 dernières années, mais elle est confrontée à des problèmes graves auxquels il est urgent de trouver une solution durable et globale, pour que le système de la Convention européenne des droits de l'homme puisse continuer à protéger efficacement les droits et libertés de plus de 800 millions de personnes en Europe. C'est ce que les Etats parties à la Convention se sont engagés à faire lors de trois conférences à haut niveau, dont la plus récente s'est tenue à Brighton les 19 et 20 avril 2012, (après celles d'Interlaken en 2010 et d'Izmir en 2011).

La contribution parlementaire à la mise en œuvre de la Convention et au fonctionnement de la Cour est essentielle. Alors que la mission première de la Cour doit rester de garantir des normes applicables en matière de droits de l'homme en Europe, il incombe avant tout aux Etats de garantir la protection effective des droits de l'homme à l'échelon national. Il est donc important que les parlements nationaux vérifient systématiquement la compatibilité des projets de loi avec la Convention, qu'ils surveillent de près les mesures prises pour exécuter les arrêts défavorables et qu'ils fassent avancer la législation nationale dans le sens des mesures préconisées par la Cour. L'Assemblée parlementaire joue aussi un rôle important en élisant les juges à la Cour et en surveillant l'état de la démocratie et des droits de l'homme dans les pays membres, ainsi que l'exécution des arrêts de la Cour.

Le deuxième sujet de la conférence, « La démocratie représentative est-elle en crise ? », vise à apporter une dimension plus globale aux préoccupations que nous partageons en tant qu'élus. La crise économique et financière exacerbe des tendances comme l'érosion de la confiance des citoyens à l'égard des pouvoirs institutionnels, le désintéressement aux élections, la dégradation de l'image de la classe politique aux yeux de l'opinion publique. L'Europe risque donc une crise encore plus grave, celle de ses valeurs. En témoigne la montée de l'euroscepticisme, du populisme et de l'extrémisme dans plusieurs pays européens. En même temps, de nouveaux mouvements populaires voient le jour, souvent de façon spontanée et sur les réseaux sociaux, et méritent toute notre attention.

La conférence de Strasbourg sera l'occasion de réfléchir comment faire en sorte que les élus renouent avec les vrais besoins et préoccupations des citoyens, et qu'ils assurent une voie efficace de transmission de ces préoccupations vers tous les niveaux de gouvernements ; comment donner l'exemple pour défendre les valeurs fondamentales et ne pas céder à des compromis et à des solutions simplistes à des fins électorales ; comment combattre le populisme et l'extrémisme qui pénètrent de plus en plus, par le biais de partis qui en portent le drapeau, au sein-même des parlements nationaux....

La rencontre de Strasbourg sera la première depuis que le nouveau statut de « partenaire pour la démocratie » de l'Assemblée parlementaire est devenu effectif, avec l'obtention de ce statut par le parlement du Maroc et par le Conseil National palestinien, et avec des perspectives d'adhésion d'autres parlements du voisinage du Conseil de l'Europe. La conférence sera par conséquent le cadre idéal pour discuter du « printemps arabe ».

Les événements qui sont en train de se produire dans le voisinage sud du Conseil de l'Europe présentent une opportunité sans pareil pour faciliter l'émergence d'une zone de stabilité démocratique dans ces pays, qui partageraient les mêmes valeurs et l'engagement vis-à-vis de la démocratie, des droits humains et de l'Etat de droit. Il est tout aussi important d'éviter que des régimes militaires ou théocratiques ne se mettent en place ou qu'une absence prolongée d'autorité ne dégénère en chaos ou guerre civile.

Nous ne pouvons pas rester immobiles devant les violations des droits de l'homme généralisées, systématiques et graves, constituant des crimes contre l'humanité, commises par les forces militaires et de sécurité lors des soulèvements dans certains pays, dont l'exemple le plus tragique est celui de la Syrie. L'Europe ne peut pas non plus ignorer les tragédies humanitaires que ces soulèvements ont produites, et surtout celle des milliers de réfugiés.

L'Assemblée parlementaire est le forum le plus large pour faire entendre la voix des représentants des peuples d'Europe. La Conférence des présidents des parlements représente donc une chance unique pour que les responsables politiques au plus haut niveau cherchent des solutions communes aux défis auxquels nous sommes tous confrontés.

3. Lieu et secrétariat de la Conférence

Hémicycle de l'Assemblée parlementaire (1^{er} étage)
Conseil de l'Europe
Palais de l'Europe
Avenue de l'Europe
F- 67075 Strasbourg Cedex

Site internet : http://assembly.coe.int/Conferences/2012Strasbourg/default_FR.asp

M. Wojciech Sawicki Secrétaire Général Tél: + 33 (0)388 41 3630	
Mme Jane Dinsdale Directrice, Direction des affaires politiques et juridiques Tél: +33 (0)388 41 2328	
M. Yann de Buyer Chef de la Division centrale Tél: +33 (0)388 41 2911	
M. Franck Daeschler Coordinateur de la Conférence Tél: +33 (0)390 21 5022 Mobile : +33 (0)6 62 26 54 89 (<i>pendant la Conférence</i>)	
Mme Annick Schneider Assistante Tél: +33 (0)388 41 2549 Mobile : +33 (0)6 50 39 29 40 (<i>pendant la Conférence</i>)	
Mme Naouelle Tefifeha Assistante Tél: +33 (0)390 21 5148 Mobile : +33 (0)6 07 06 77 73 (<i>pendant la Conférence</i>)	

4. Informations pratiques

1. Contacts

E-mail : sap.paceconference2012@coe.int

Accueil : + 33(0)3 88 41 **3322 / 3838**

Fax : + 33 (0)388 41 **3795**

Inscription : <https://cs.coe.int/team81/ecpp/Acces/default.aspx>

Les **membres de l'équipe de la Conférence** seront clairement identifiables tout au long de la Conférence : foulards bleus ou cravates bleues.

Pour appeler un poste en interne, composer les 4 derniers chiffres du numéro de téléphone (**chiffres en gras**).

2. Accueil à l'aéroport de Strasbourg

Les participants seront accueillis à leur arrivée à l'aéroport de Strasbourg par les membres suivants du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire :

M. Mark Neville	Mme Olga Kostenko	Mme Aiste Ramanauskaite	Mme Ivi-Trin Odrats
			
+33(0)6 62 27 65 23	+33(0)6 42 51 89 15	+33(0)6 42 51 88 27	+33(0)6 42 51 91 83



L'aéroport de Strasbourg offre un service WiFi gratuit.

Il y a quatre navettes train par heure de/vers l'aéroport jusqu'à la gare de Strasbourg. Le trajet dure 9 minutes.

3. Comptoir d'inscription et d'information

Tel: +33 (0)388 41 **3322 / 3838**

Le comptoir se trouve dans le hall de l'entrée principale du Palais de l'Europe au rez-de-chaussée. Il sera ouvert:

- le jeudi 20 septembre de 9 heures à 19 h
- le vendredi 21 septembre de 8 heures à 15 h

Tous les participants sont priés de s'inscrire au comptoir.

4. Identification et kit de la Conférence

Les participants recevront leur badge et le kit de la Conférence lors de leur inscription.

Les participants et personnes accompagnantes sont priés de porter leur badge bien en évidence en toutes circonstances durant la conférence. Pour des raisons de sécurité, seules les personnes munies du badge auront accès aux lieux des réunions et aux manifestations sociales.

5. Accès à l'hémicycle

Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'hémicycle ainsi qu'aux tribunes sera réservé aux personnes munies de leur badge d'identité de la Conférence.

6. Service de la séance et secrétariat

Le service de la séance se situe au 1er étage – Bureau 1087 (Ascenseur VI – Tél +33 (0)388 41 **3097**). Pour s'inscrire dans les débats et pour toute question de procédure ou autre question connexe, veuillez vous adresser au secrétariat du service la séance.

M. Alfred Sixto Chef du service de la séance Tel: + 33 (0)388 41 2244	
Mme Valérie Clamer Chef adjointe du service de la séance Tel: +33 (0)388 41 2106	

Secrétariat du Service de la Séance Bureau 1087 Tél: +33 (0)388 41 3097 Mobile : +33 (0)6 42 51 91 44		
Mme Sally Honeyman	Mme Catherine Winkler	M. Martin McMillan
		

Liste des orateurs

Les orateurs doivent s'inscrire auprès du service de la séance - Bureau 1087 (Ascenseur VI – Tél +33 (0)388 41 **3097**).

L'ordre des orateurs sera fixé par le tirage au sort organisé lors de la réunion des secrétaires des délégations nationales qui aura lieu le même jour que la Conférence, à 14 h. La liste des orateurs ainsi établie sera distribuée dès que possible, afin que les orateurs puissent savoir à quel moment ils seront appelés à s'adresser à la Conférence.

Les orateurs qui s'inscrivent après le tirage au sort seront ajoutés à la liste selon leur ordre d'inscription.

Réunions bilatérales

Trois salles sont mises à la disposition des participants pour des réunions bilatérales : les salles 16 et 17 au rez-de-chaussée (à côté de la cafétéria) et la salle Berlin au 1^{er} étage (à côté du bar des parlementaires). En cas de besoin d'une salle, veuillez contacter le service de la séance - Bureau 1087 (Ascenseur VI – Tél +33 (0)388 41 **3097**).

7. Langues de travail

Les documents de la Conférence seront disponibles en anglais et en français. L'interprétation simultanée sera assurée en français, anglais allemand, italien et russe.

Une cabine d'interprétation sera mise à la disposition des délégations qui le souhaitent pour l'interprétation du discours de leur Président(e). Pour toute demande, veuillez contacter le Secrétariat de la Conférence.

Des cabine supplémentaires ont été octroyées par ordre chronologique des demandes pour l'interprétation simultanée dans d'autres langues.

Canaux d'interprétation (Hémicycle) <i>Canal 0 : langue originale de l'orateur</i>			
Canal 1 <i>Allemand</i>	Canal 2 <i>Anglais</i>	Canal 3 Français	Canal 4 Italien
Canal 5 <i>Russe</i>	Canal 6 <i>Espagnol</i>	Canal 7 <i>Turc</i>	Canal 8 <i>Grec</i>
Canal 9 <i>Polonais</i>	Canal 10 <i>Croate</i>	Canal 11 <i>Roumain</i>	Canal 12 <i>Azeri</i>

NB : les personnes malentendantes sont priées de se faire connaître auprès du Secrétariat afin de se faire remettre des casques adaptés.

Pour faciliter le travail des interprètes, les orateurs qui ont prévus un discours écrit sont invités à remettre une copie à l'avance au service de la séance - sap.paceconference2012@coe.int - Bureau 1087 (Ascenseur VI – Tel +33 (0)388 41 3097).

Pourquoi remettre un texte aux interprètes ?

L'interprète transmet oralement un message oral dans une autre langue. Pour cela, il doit simultanément percevoir, décoder, remettre en forme et délivrer ce message. Si cela peut paraître facile pour un discours spontané qui s'élabore progressivement au gré des idées de l'orateur, elle devient parfois impossible, pour les discours lus.

Pourquoi ? Parce qu'un discours lu est d'abord un texte écrit.

Un texte écrit est préparé, travaillé, amélioré, souvent au fil de versions successives. Il est presque toujours beaucoup plus structuré, et toujours plus dense, qu'un discours improvisé.

Or la densité de l'information constitue la principale difficulté de l'interprétation simultanée.

Pour la contourner, l'interprète ne dispose que d'un seul moyen : préparer, travailler, améliorer son interprétation du discours qui sera lu. Il est donc essentiel qu'il puisse en prendre connaissance au préalable. Priver l'interprète de la possibilité de lire à l'avance un texte que l'on a préparé, c'est perdre une grande partie du bénéfice de cette préparation.

Si les interprètes demandent qu'on leur remette le texte des discours qui seront lus, c'est moins pour se faciliter la tâche que pour rendre un meilleur service.

8. Documentation

Les documents de la Conférence ainsi que les discours (une fois prononcés) seront mis à la disposition des participants au comptoir de documentation (1^{er} étage en face de l'entrée de l'hémicycle – Ascenseur IV).

D'autres documents et rapports sur les différents secteurs d'activité du Conseil de l'Europe seront également disponibles au comptoir de documentation.

9. Manifestations sociales

La participation aux manifestations sociales est strictement réservée aux personnes invitées. Les invités sont priés de se munir de leur carton d'invitation et de porter leur badge d'identité de la Conférence.

10. Technologies de l'Information

Le service Wifi du Conseil de l'Europe permet à tout utilisateur externe présent dans les locaux du Conseil de l'Europe de se connecter gratuitement et sans fil à l'Internet, depuis les zones couvertes par les bornes Wifi : 5^e étage (bureaux des délégations parlementaires) et 1^{er} étage (niveau de l'hémicycle).



Les zones sont signalées par le signe . L'identifiant du réseau est WISP.

Contact à l'Unité Informatique au Secrétariat de l'Assemblée durant la Conférence : it.unit@coe.int ;
Tél : +33 (0)3 88 41 **40 64**.

Mme Sophie Athanassiadou Assistante administrative Tel: + 33 (0)388 41 3896	
M. David Parrott Assistant Tel: +33 (0)388 41 4064	

11. Service de presse

Des facilités pour la presse (salle de travail équipée (salle 4 au 2^{ème} étage), salle de conférence de presse (salle 1 au 2^{ème} étage), studio TV et radio (rez-de-chaussée), seront disponibles tout au long de la conférence. Du matériel vidéo et audio ainsi que des photos peuvent être obtenus sur demande. Bureau 1087 (Ascenseur VI – Tel +33 (0)388 41 **3097**).

Pour toute demande d'information et d'accréditation, la Division de la Communication de l'Assemblée parlementaire peut être contactée à pace.com@coe.int, tél. +33 388 41 **3193**.

La Conférence sera retransmise en direct sur le site web de l'Assemblée parlementaire à l'adresse suivante : <http://webtv.coe.int/index.php> (cliquer sur l'onglet « live »).

Les parlements nationaux et internationaux sont invités à ajouter ce lien sur leur page internet.

Mme Micaela Catalano Chef de la Division de la communication Tel: + 33 (0)388 41 2595	
M. Francesc Ferrer Adjoint au Chef de la Division de la communication Tel: +33 (0)388 41 3250	

12. Transport

En principe, le transport vers et depuis le lieu de la Conférence est assuré par les Représentations permanentes auprès du Conseil de l'Europe des pays concernés.

Si ceci ne devait pas être le cas pour certaines délégations, M. Bogdan Torcătoriu peut être contacté pour organiser le transport.

M. Bogdan Torcătoriu Tel : +33 (0)388 41 3282 Mobile :+ 33 (0)6 62 13 93 51 (<i>pendant la Conférence</i>)	
--	---

13. Bureaux des délégations

Les délégations des pays membres, observateurs et partenaires pour la démocratie, disposent, de manière permanente, d'un bureau au Palais de l'Europe (voir « Bureaux des délégations », page 18).

Les autres délégations se verront attribuer un bureau à leur arrivée (voir comptoir d'inscription et d'information +33 (0)388 41 **3322 / 3838**).

De plus, les bureaux 1081 et 1083 situés au 1er étage à côté du bureau du Secrétariat de la Conférence sont à la disposition des délégations avec 6 postes informatiques avec accès à internet, imprimantes et photocopieur.

14. Bar des parlementaires

Le Bar des parlementaires sera ouvert pendant la durée de la Conférence (1er étage en face de l'hémicycle). Café, thé et eau seront disponibles gratuitement pour les participants de la Conférence.

D'autres boissons et collations payantes seront également proposées.

15. Banque

La banque située dans le hall de l'entrée principale (rez-de-chaussée) sera ouverte de 8h30 à 17h.

16. Bureau de poste

Le bureau de poste situé dans le hall de l'entrée principale (rez-de-chaussée) sera ouvert de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

17. Kiosque

Le kiosque situé dans le hall de l'entrée principale (rez-de-chaussée) sera ouvert de 8h à 18h.

18. Service médical

Un service médical sera assuré pendant la durée de la Conférence. Il se situe dans le hall de l'entrée principale (rez-de-chaussée). Le numéro d'appel du service médical est le **2442** (pour les urgences, composer le 18).

5. Numéro de téléphone utiles

Conseil de l'Europe tel. +33 (0)3 88 41 20 00

Standard: 9
Centre de contrôle 3344

Urgences 18 ou 112
(depuis un poste interne)

Service médical tel. +33 388 41 2442

Assemblée parlementaire

Secrétaire Général de l'Assemblée
M. Wojciech Sawicki tel. +33 388 41 3630

Secrétariat
Mme Annick Schneider tel. +33 388 41 2549

Cabinet du Président de l'Assemblée
Chef de Cabinet
M. Petr Sich tel. +33 388 41 2127

Secrétariat
Mme Julie Bertalmio tel. +33 388 41 2094

Chef du Service de la séance
M. Alfred Sixto tel. +33 388 41 2244

Division de la Communication
Mme Micaela Catalano tel. +33 388 41 2595

Protocole
Secrétariat du Protocole tel. +33 388 41 2084

Divers
Hôpital Civil 03.88.11.67.68
Nouvel Hôpital civil 03 88 12 82 00
SAMU 15
Police 17 / 03 90 23 17 17

Aéroport d'Entzheim 03 88 64 67 67
Gare SNCF 36.35

6. Missions permanentes auprès du Conseil de l'Europe

ALBANIA / ALBANIE

Ms Margarita GEGA
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
2, rue Waldteufel
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.36.02.06 Fax 03.88.35.15.79

ANDORRA / ANDORRE

M. Josep DALLERES
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
10, avenue du Président Robert Schuman
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.35.61.55 Fax 03.88.36.85.77

ARMENIA / ARMENIE

Mr Armen PAPIKYAN
Ambassador / *Ambassadeur*
40, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.24.27.17 Fax 03.88.24.22.41

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Thomas HAJNOCZI
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
29, avenue de la Paix
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.36.64.04 Fax 03.88.25.19.88

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Mr Arif MAMMADOV
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
2, rue Westercamp
67000 STRASBOURG
Tél. 03.90.22.20.90 Fax 03.90.22.20.99

BELGIUM / BELGIQUE

M. Alain COOLS
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
41, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.76.61.00 Fax 03.88.36.32.71

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Zdenko MARTINOVIĆ
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
16, allée Spach
67000 STRASBOURG
Tél. 03.90.22.92.59 Fax 03.88.35.58.60

BULGARIA / BULGARIE

Mr Andrey TEHOV
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
22, rue Fischart
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.61.95.29 Fax 03.88.61.92.38

CROATIA / CROATIE

Ms Anica DJAMIĆ
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
70, allée de la Roberstau
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.37.07.06 Fax 03.88.37.09.31

CYPRUS / CHYPRE

Mrs Theodora CONSTANTINIDOU
Ambassador / *Ambassadeur*
20, avenue de la Paix
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.24.98.70 Fax 03.88.36.90.56

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Mr Tomáš BOČEK
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
53, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
Tél. 03.90.00.79.80 Fax 03.88.37.33.62

DENMARK / DANEMARK

Mr Claus von BARNEKOW
Ambassador / *Ambassadeur*
20, avenue de la Paix
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.35.69.49 Fax 03.88.25.54.19

ESTONIA / ESTONIE

Ms Gea RENNEL
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
16, allée Spach
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.36.25.71 Fax 03.88.24.02.65

FINLAND / FINLANDE

Mr Pekka HYVÖNEN
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
31, quai Mullenheim
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.15.44.44 Fax 03.88.15.44.40

FRANCE

M. Laurent DOMINATI
Ambassador / *Ambassadeur*
40, rue de Verdun
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.45.34.00 Fax 03.88.45.34.48/49

GEORGIA / GEORGIE

Mr Mamuka JGENTI
Ambassador / *Ambassadeur*
3, rue Schubert
67000 STRASBOURG
Tél. 03.90.22.20.10 Fax 03.88.90.22.20.11

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Julius Georg LUY
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
6, Quai Mullenheim
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.24.67.30 Fax 03.88.25.50.41

GREECE / GRECE

M. Athanassios DENDOULIS
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
21, place Broglie
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.32.88.18 Fax 03.88.23.12.46

HUNGARY / HONGRIE

Mr Ferenc ROBÁK
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
4, rue Richard Bruck
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.61.22.11 Fax 03.88.60.36.14

ICELAND / ISLANDE

Ms Berglind ÁSGEIRSDÓTTIR
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Palais de l'Europe - Office 2.019
67075 STRASBOURG
Tél. 03.88.41.20.45

IRELAND / IRLANDE

Mr Peter GUNNING
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
11 Boulevard du Président Edwards
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.14.49.20/21 Fax 03.88.14.49.25

ITALY / ITALIE

M. Sergio Busetto
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
3, rue Schubert
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.60.20.88 Fax 03.88.61 47 83

LATVIA / LETTONIE

Ms Aiga LIEPINA
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
67, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.24.70.80 Fax 03.88.24.70.85

LIECHTENSTEIN

Mr Daniel OSPELT
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
14 rue Daniel Hirtz
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.37.11.77 Fax 03.88.24.22.27

LITHUANIA / LITUANIE

Mr Gediminas ŠERKŠNYS
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
42, rue Schweighaeuser
67000 STRASBOURG
Tél. 03.90.41.17.50 Fax 03.90.41.17.59

LUXEMBOURG

M. Ronald MAYER
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
65, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.15.26.36 Fax 03.88.15.26.37

MALTA / MALTE

Mr Joseph LICARI
Ambassador / *Ambassadeur*
70, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.24.76.10 Fax 03.88.24.76.11

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Mme Tatiana PÂRVU
Ambassador / *Ambassadeur*
16, allée Spach
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.36.55.64 Fax 03.88.36.48.96

MONACO

Mme Claudette GASTAUD
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
9 rue des Arquebusiers
67000 STRASBOURG
Tel.03.90.22.97.50 Fax 03.88.35.26.87

MONTENEGRO

Ms Ana VUKADINOVIĆ
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
18 allée Spach
67000 STRASBOURG
Tel.03.88.36.85.65 Fax 03.88.35.07.24

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Ellen BERENDS
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
3, place Sébastien Brant
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.36.20.48 Fax 03.88.36.70.10

NORWAY / NORVEGE

Mr Petter WILLE
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
42 rue Schweighaeuser
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.25.09.65 Fax 03.88.25.10.44

POLAND / POLOGNE

Ms Urszula GACEK
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
2, rue Geiler
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.37.23.00 Fax 03.88.37.23.10

PORTUGAL

M. Luís Filipe CASTRO MENDES
Ambassador / *Ambassadeur*
11, rue Fischart
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.60.16.77 Fax 03.88.60.70.42

ROMANIA / ROUMANIE

Mr Stelian STOIAN
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
64, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.37.01.60 / 03.88.37.92.21 Fax 03.88.37.16.70

RUSSIAN REDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Alexander ALEKSEEV
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
75, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.24.20.15 Fax 03.88.24.19.74

SAN MARINO / SAINT-MARIN

Mme Barbara PARA
Ambassador / *Ambassadeur*
18 rue Auguste Lamey
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.36.09.44 Fax 03.88.25.17.25

SERBIA / SERBIE

Ms Dragana FILIPOVIĆ
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
26 avenue de la Forêt Noire
67000 STRASBOURG
Tél. 03.90.22.15.88 Fax 03.88.36.09.49

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms L'ubica ERDELSKÁ
Chargé d'Affaires a.i. Deputy Permanent Representative
Chargé d'Affaires a.i. Représentante permanente adjointe
1, rue Ehrmann
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.36.57.17 Fax 03.88.36.54.44

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Damjan BERGANT
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire
40, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.36.60.25 Fax 03.88.37.14.44

SPAIN / ESPAGNE

Mr Fernando ALVARGONZÁLEZ
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
24, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.36.36.20 Fax 03.88.36.70.63

SWEDEN / SUEDE

Mr Carl Henrik EHRENKRONA
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
67, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.24.60.50 Fax 03.88.24.48.30

SWITZERLAND / SUISSE

M. Charles-Edouard HELD
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
23 rue Herder
67083 STRASBOURG Cedex
Tél. 03.88.35.00.72 Fax 03.88.36.73.54

“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” /

“L'EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE”

Mr Petar POP ARSOV
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
13, rue André Jung
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.37.17.00 Fax 03.88.37.19.04

TURKEY / TURQUIE

Mr Rauf Engin SOYSAL
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
23, boulevard de l'Orangerie
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.36.50.94 Fax 03.88.24.03.73

UKRAINE

Mr Mykola TOCHYTSKYI
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
21, rue Trubner
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.61.44.51 Fax 03.88.60.01.78

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Matthew JOHNSON
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
18, rue Gottfried
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.35.00.78 Fax 03.88.36.74.39

7. Missions diplomatiques des pays dont les parlements ont le statut d'observateur ou de partenaire pour la démocratie auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

CANADA

Mr Alain HAUSSER
Minister Counsellor and Deputy Head of Mission / *Ministre Conseiller et Chef adjoint de mission*
Avenue de Tervuren, 2
B-1040 BRUXELLES
Tél. + 32 2 741 06 11
Fax + 32 2 741 06 43

ISRAEL

M. Nimrod BARKAN
Ambassador / Ambassadeur
Bureau de l'Observateur
Palais de l'Europe – Pièce 5.047
67075 STRASBOURG Cedex
Tél. 03.90.21.52.12
Fax 03.88.41.29.21

MEXICO / MEXIQUE

Mme Lydia MADERO
Permanent Observer Ad Interim / *Observateur Permanent Ad Intérim*
8, boulevard du Président Edwards
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.24.26.81
Fax 03.88.24.10.87

MOROCCO / MAROC

M. Mohammed Alaoui BELRHITI
General Consul / *Consul Général*
7 Rue Erckmann-Chatrian
67000 Strasbourg
Tél. 03 88 35 23 09
Fax 03.88.35.68.51

8. Bureaux des délégations parlementaires

ALBANIA / ALBANIE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5096 & 5100		03 88 41 3857 03 90 21 4781

ANDORRA / ANDORRE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5092 à 5094	03 88 41 3756	03 90 21 4681

ARMENIA / ARMENIE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5089 & 5091	03 88 41 3658	03 90 21 5140

AUSTRIA / AUTRICHE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5020 à 5026	03 88 41 2665	03 88 41 2743

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5077 & 5079	03 90 21 5137	03 90 21 4823

BELGIUM / BELGIQUE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5237 à 5243	03 88 41 2660	03 88 41 2723

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	
5167 & 5169	03 88 41 3997	

BULGARIA / BULGARIE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	
5123 à 5125/27	03 90 21 4023	

CROATIA / CROATIE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5103/05 à 5107	03 88 41 2996	03 90 21 5138

CYPRUS / CHYPRE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5182 & 5184	03 88 41 2667	03 88 41 3958

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5129 à 5133	03 88 41 3852	03 90 21 4070

DENMARK / DANEMARK

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5001 à 5005	03 88 41 2840	03 88 41 2720

ESTONIA / ESTONIE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5118/20 à 5124	03 88 41 2890	03 88 41 2724

FINLAND / FINLANDE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5166 à 5172	03 88 41 2666	03 88 41 2748

FRANCE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5217 à 5227	03 88 41 3814	03 88 41 3798

GEORGIA / GEORGIE

<i>Bureau</i>	<i>Tél n°</i>
5135/37	03 88 41 3604

GERMANY / ALLEMAGNE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5049 à 5063	03 88 41 2542	03 88 41 27 59

GREECE / GRECE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5174 à 5178	03 88 41 3926	03 88 41 3758

HUNGARY / HONGRIE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>
5126/28 à 5132	03 88 41 3127

ICELAND / ISLANDE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>
5035 à 5039	03 88 41 2656

IRELAND / IRLANDE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5002 à 5008	03 90 21 4795	03 88 41 2651

ITALY / ITALIE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5199 à 5215	03 88 41 2658	03 90 21 5023

LATVIA / LETTONIE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5119 & 5121	03 90 21 4082	03 88 41 2779

LIECHTENSTEIN

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5196/98 & 5200	03 88 41 2661	03 88 41 3597

LITHUANIA / LITUANIE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5147 & 5149/49A	03 90 21 4080	03 88 41 3706

LUXEMBOURG

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5229 à 5235	03 88 41 2663	03 88 25 6631

MALTA / MALTE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>
5039/41 à 5041	03 88 41 3805

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>
5171 & 5173	03 88 41 3999

MONACO

<i>Bureau</i>	<i>Tél n°</i>
5028/30	03 88 41 3976/78

MONTENEGRO

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>
5019 & 5021	03 88 41 2541

NETHERLANDS / PAYS-BAS

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5202/04/06 à 5245/47	03 88 41 2669	03 88 41 2770

NORWAY / NORVEGE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5010 à 5016	03 88 41 2668	03 88 41 3796

POLAND / POLOGNE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5108 à 5116	03 88 41 2068	03 88 41 2734

PORTUGAL

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5175 à 5181	03 88 41 2664	03 88 41 3629

ROMANIA / ROUMANIE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5151 à 5157	03 90 21 4074	03 90 21 4075

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5060 à 5075	03 88 41 3859	03 90 21 5476/5550

SAN MARINO / SAINT MARIN

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>
5032 & 5033	03 88 41 2670

SERBIA / SERBIE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>
5056/58 et 5065/67	03 90 21 4765

SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>
5093 & 5095/97	03 88 41 3969

SLOVENIA / SLOVÉNIE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5157/A & 5159	03 88 41 3851	03 88 41 2449

SPAIN / ESPAGNE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5146/48 à 5156	03 88 41 2671	03 90 21 5134

SWEDEN / SUEDE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5025 à 5031	03 88 41 2654	03 88 37 9340

SWITZERLAND / SUISSE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5009 à 5015	03 88 41 2662	03 88 36 2659

**“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” /
“L’EX-REPUBLIQUE YUGOSLAVE DE MACEDOINE”**

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>
5140 à 5144	03 88 41 3001

TURKEY / TURQUIE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5068 à 5078	03 88 41 2653	03 88 41 2741

UKRAINE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>
5040 à 5050	03 88 41 3005

UNITED KINGDOM / ROYAUME UNI

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5162/64 et 5187 à 97	03 88 41 3571	03 88 41 3776

OBSERVATEURS :

CANADA

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5102 & 5104	03 90 21 4128	03 90 21 5007

ISRAEL

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>	<i>Fax n°</i>
5038 & 5047	03 90 21 5212	03 88 41 2921

MEXICO / MEXIQUE

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>
5080 & 5082	03 88 41 3968

PARTENAIRES POUR LA DEMOCRATIE :

MOROCCO / MAROC

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>
5017	03 88 41 2089

PALESTINIAN NATIONAL COUNCIL / CONSEIL NATIONAL PALESTINIEN

<i>Bureaux</i>	<i>Tél n°</i>
5052/54	03 88 41 3176